



# GAZETTE DE BUCHILLON



ANNÉE 2019 N° 3

JUIN 2019

## INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ

70 ARTISTES  
**EXPOSITION CONCOURS**  
4 TABLEAUX / 30 CM X 30 CM

Vendredi 27 Septembre - 19h à 21h  
Samedi 28 Septembre - 10h à 19h  
Dimanche 29 Septembre - 10h à 17h30

**BUCHILLON**

**AU CARRÉ '19**

SALLE COMMUNALE DE BUCHILLON  
RUE ROGER DE L'ESSERT 10  
1164 BUCHILLON

ENTREE LIBRE  
PETITE RESTAURATION SUR PLACE  
[www.buchillonaucarre.ch](http://www.buchillonaucarre.ch)

Les personnes disposées à consacrer quelques heures pour nous aider lors de cette manifestation sont bienvenues et peuvent prendre contact avec le comité (via notre site internet [www.buchillonaucarre.ch](http://www.buchillonaucarre.ch)). Celles qui souhaitent soutenir financièrement cette manifestation peuvent contribuer à son succès par un don au CCP 14-861197-2 (mention sponsors)

AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER TRES NOMBREUX A L'EXPOSITION

## INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ

**TRAVAUX ROUTIERS**

Des restrictions de circulation seront mises en place sur le territoire communal d'Aubonne cet été, selon les précisions ci-dessous.

**① Av. Abraham Hermanjat**

Entreprise : Implenia Suisse SA  
Travaux sur route ouverte, dès le 01.07.2019  
Travaux sur route fermée, du 08.07.2019 au 12.07.2019

**③ Route d'Allaman**

Entreprise : Perrin Frères SA  
Travaux sur route ouverte, dès le 15.07.2019  
Travaux sur route fermée, du 22.07.2019 au 26.07.2019

**② Av. Abraham Hermanjat**

Entreprise : Implenia Suisse SA  
Travaux sur route ouverte, dès le 01.07.2019  
Travaux route fermée, du 15.07.2019 au 19.07.2019

**④ Route de Trévelin**

Entreprise : Perrin Frères SA  
Travaux route ouverte, dès le 22.07.2019  
Travaux route fermée, du 5.08.2019 au 9.08.2019

**DIVERS****Boucles d'oreilles trouvées le 17 avril à la Place du Chauchy**

Elles se trouvent actuellement à l'administration communale.



**INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ****LUTTE CONTRE LE BRUIT**

Avec le retour des beaux jours, la Municipalité juge utile de rappeler certains articles du Règlement de police :

**Art. 37.-** Sont jours de repos public : le dimanche et les jours fériés usuels, à savoir les deux premiers jours de l'année, le vendredi Saint, le lundi de Pâques, l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le 1<sup>er</sup> août, le lundi du Jeune fédéral et Noël.

**Art. 38.-** Sauf autorisation de la Municipalité, tout travail bruyant de nature à troubler le repos des personnes est interdit entre 20 heures et 7 heures, ainsi que les dimanches et jours de repos public. En outre, en dehors de ces heures, toutes mesures doivent être prises pour réduire le bruit le plus possible.

L'usage des tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc...) est interdit entre 12 h. et 13 h., ainsi qu'à partir de 20 h. jusqu'à 7 h. Cette interdiction court également du samedi, dès 18 h. au lundi à 7 h.

**INFORMATIONS OFFICIELLES - CONSEIL COMMUNAL**

Lors de sa séance du 25 juin 2019, le Conseil communal a été saisi du

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2/2019 RELATIF AUX COMPTES DE L'ANNÉE 2018**

**et a décidé à mainlevée par 21 oui, pas d'avis contraire et 2 abstentions :**

1. d'adopter les comptes de l'année 2018 tels que joints en annexe au présent préavis et dont ils font partie intégrante ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'exercice 2018.

*Le préavis municipal, ses annexes et les décisions du Conseil communal sont consultables sur le site internet de la commune, sous « Municipalité - Préavis 2019 ».*

Par ailleurs, il a été procédé à l'élection du Président du Conseil communal, du vice-Président, des scrutateurs et scrutateurs suppléants, de la Commission de gestion, de la Commission des finances et de la Commission d'urbanisme pour l'année 2019-2020. Les résultats sont disponibles sur le site internet de la commune.

**Prochaine séance du Conseil communal :**

Mardi 10 septembre 2019 à 20 heures,

**Salle communale**

*(Les séances sont publiques)*

## LA PAROLE AUX BUCHILLONNAIS ET DIVERS

**NOUVELLE STRAT-UP À BUCHILLON**

Start-up ambitieuse et moderne, Kamor Boards est une marque de longboards, située au coeur du village.

Une création de planches à la fois élégantes, authentiques et au style épuré. Les longboards sont faits à la main de manière artisanale, en collaboration avec un artisan méticuleux basé au Brassus.

Kamor Boards est engagée dans la préservation de l'environnement, de ce fait, chaque planche achetée se voit planter un arbre.

« Kamor se situe plus précisément en tant que nouveau concept plutôt que marque en elle-même. Mon intention est de promouvoir un mode de vie basé sur la culture de l'évasion. Le but est de procurer des sensations pures et simples tout en créant des émotions à travers une planche authentique. L'idée est de rénover l'image de l'univers du skate/streetwear en apportant une touche élégante, bio et surtout dans l'air du temps ! »

Laetitia Soubies, fondatrice de la marque. [www.kamorboards.com](http://www.kamorboards.com) ou [contact@kamorboards.com](mailto:contact@kamorboards.com)

**NOUVEAU À BUCHILLON**

Styliste ongulaire

Dans le salon de coiffure "QuoiF'Hair"

**OUVERTURE**

le 15 août 2019



Place du Village 1  
1164 Buchillon  
078 201 29 10

TARIFS:



Créa Nail (Lety Créa Nails)

**INAUGURATION Place du Village**

**Vendredi 30 août 2019**

**dès 18 h 30**

Réservez cette date !

**Commune de Buchillon**

Rue Roger de Lessert 10  
1164 Buchillon  
Tél. 021 807 34 50  
[greffe@buchillon.ch](mailto:greffe@buchillon.ch)

Retrouvez-nous sur le web !  
<http://www.buchillon.ch>